Conseil national de l'information statistique

Commission
Services Publics et Services aux Publics

20 mars 2025

Suivi de l'avis de moyen terme

Avis de moyen terme n° 6 : Consolider le système d'information sur la délinquance

Afin de mesurer notamment la victimation et le taux de dépôt de plainte ou encore les préoccupations de la population en matière de sécurité et les opinions vis-à-vis de l'action des forces de sécurité, le Conseil recommande de poursuivre l'élaboration d'enquêtes thématiques spécifiques (inédites ou périodiques) en complément du questionnaire socle de l'enquête « Vécu et ressenti en matière de sécurité » (VRS). Il encourage par ailleurs l'enrichissement du système d'information sur la délinquance à l'aide d'appariements entre sources administratives ou avec des données d'enquêtes de victimation et en explorant et fiabilisant l'utilisation de nouvelles sources de données.

*Une meilleure compr*éhension du phénomène de la délinquance, son ampleur et son évolution, mais aussi ses causes et ses effets, est essentielle pour guider les politiques publiques, compte tenu des impacts majeurs sur les conditions de vie des citoyens, sur la santé, l'éducation et des coûts qu'elle engendre pour la société.

Pour outiller ces sujets, il faut pouvoir s'appuyer sur des données fiables, à différentes échelles d'observation et les diffuser régulièrement dans des formats accessibles au plus grand nombre. Des enquêtes permettent depuis une vingtaine d'années de mesurer le ressenti de la population en matière de victimation et de sentiment d'insécurité. Elles complètent en cela les données existantes sur les crimes, délits, contraventions et décisions judiciaires. Les enquêtes sur la justice en France permettront quant à elles de mesurer le ressenti de la population en matière de traitement de la délinquance.

La commission Services publics et services aux publics prend acte du travail entrepris par les producteurs de la statistique publique pour enrichir la connaissance en matière de délinquance. L'enquête Vécu et ressenti en matière de sécurité (VRS) occupe une place centrale dans le dispositif de la statistique publique, en fournissant notamment des informations au niveau départemental. Chaque année un module complémentaire éclaire une thématique particulière, par exemple celle sur la cybervictimation prévue en 2026, contribuant à compléter un tableau des faits et ressentis de la délinquance. Les appariements de nombreuses données administratives individuelles s'appuyant sur le code statistique non signifiant complètent les données d'enquête, et permettront de produire dès 2025 des premières analyses sur les atteintes à l'encontre des élus ou sur les contentieux des violences conjugales, depuis le dépôt de plainte en police ou gendarmerie jusqu'à la décision de justice et son exécution. La commission encourage la mise à disposition des données produites au monde de la recherche.

Des zones d'ombre perdurent néanmoins, notamment concernant la connaissance des effectifs des acteurs de la sécurité et de la justice, de leurs conditions d'emploi et de travail, des trajectoires des personnes suivies après la mise en œuvre de mesures du type travaux d'intérêt général ou détention à domicile sous surveillance électronique. Les données existent mais sont gérées par des systèmes d'information non interconnectés. La commission préconise d'expertiser ces données et de les intégrer dans l'offre statistique. L'objectif est de permettre l'évaluation de l'ensemble de la politique publique en matière de lutte contre la délinquance, au travers notamment de la mesure de la récidive et de la réinsertion. La commission demande à être tenue informée des premiers résultats issus des nouveaux outils tels que le panel des jeunes en prise avec la justice, et le rapprochement au niveau individuel des données de sécurité intérieure et de justice.